Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 65 (1993)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

LE TIRAGE AUGMENTE, LE NOMBRE D'ABONNÉS AUGMENTE, LA PUBLICITÉ AUGMENTE, TOUS LES VOYANTS SONT DONC AU VERT !

Dans le détail, les échos parvenus montrent que l'on apprécie la diversification rédactionnelle pour toucher notre public utilisateur et *notre public professionnel (sauf bien sûr quelques grincheux).*

Certains sujets concernent même les deux : ainsi le grand article sur l'éclairage, ou la question de construire bon marché, qui est une préoccupation majeure tant des professionnels que des utilisateurs. On l'a mesuré récemment par la place qu'ont donnée à ce problème des quotidiens et hebdomadaires romands : dans le logement, plus que dans tout autre type de construction, qui dit bon marché dit fiabilité de prix. Ce dernier aspect implique souvent le mandat de l'architecte. Au contraire de clarifier la situation (LNQ du 15.10.93), on a conforté un amalgame entre contrat de mandat et d'entreprise, pensée à la mode du café du Commerce jusqu'au Tribunal Fédéral. Le battage a été large : même B. Nicod, bien que connu pour son flair, se plaignait de ne pas savoir choisir de bons mandataires tenant les prix annoncés. Cela mérite une courte mise au point.

Le contrat de mandat est exclusivement fondé sur la confiance : si celle-ci disparaît, le contrat devient caduc, comme dans un mariage. Quel est donc le sens de cette sorte d'amende infligée par le Tribunal Fédéral à l'architecte ? En termes de qualité-prix, la priorité est à la qualité dans un contrat de mandat, au prix dans un contrat d'entreprise.

Plus une construction est particulière, plus son côté prototypique croît, moins le risque d'entreprise peut être grand et plus il faut miser sur la qualité conceptuelle. Plus on standardise, plus la qualité conceptuelle se limite à la conception de mise en œuvre, plus le prix doit être précis. C'est l'intérêt des projets SWHOME et MODUL-HOME, bien que sans doute encore trop chers :

– la durée de vie limitée du MODUL-HOME n'en renchérit-elle finalement pas le prix ?

– le caractère mécano de SWHOME est-il praticable avant la semaine des 32 heures, sinon par recours à une main d'œuvre rétribuée ?

Nous reviendrons sur une expérience autrichienne plus fiable parce que fondée sur la mise en commun du savoir-faire de chômeurs du bâtiment. Nous reviendrons également sur une réalisation nyonnaise où, par une exécution traditionnelle, on met le duplex 4 1/2 pièces assimilable au «Modul-Home» à 293 000 francs sans terrain.

C'est l'intérêt aussi de recherches comparatives avec l'Allemagne menées sur le coût de construction par l'Office fédéral du logement.

François-Joseph Z'GRAGGEN

Dans le précédent numéro, la présentation de Mme Layaz, présidente de l'USAL romande a pu faire croire qu'elle avait remplacé M. René Gay. Nos excuses donc à notre cher Président central !

SOMMAIRE

4 Habiter bon marché
Logement modulable ou la passion du Lego selon Richter et Dahl
Marie-Christine Petitpierre

8 Architecture
La simplicité n'est pas l'indigence
Bernard Gachet

11 Logement social
Faut-il des espaces communautaires pour le logement collectif ?
Bruno Marchand

12 Dossier Bilan politique
Lausanne : Un bilan positif à court et long terme
Robert Curtat

14 Quand Le Mont-sur-Lausanne favorise le logement subventionné
Robert Curtat

18 Logement social à Genève : une erreur qui coûte cher !
Robert Curtat

19 Dix ans d'application de la LDTR
Interview de Louis Cornut

20 Ville de Genève : un petit 8,2% de «subventionnés»
Robert Curtat

21 Bien-être
L'éclairage artificiel dans l'habitation
Roland Willomet

26 Aménagement du territoire
L'aménagement du territoire est-il un obstacle à vaincre ou une ressource à exploiter ?
Urs Zuppinger

29 Politique du logement
Abaisser les coûts dans la construction de logements
OFL

30 Lire - voir - entendre

*En couverture : Le Corbusier notamment s'était déjà essayé au pavillon préfabriqué : après la maison en béton liquide, la maison MONOL, la maison CITROHAN **en 1920** puis 1922.*

HABITATION
revue bimestrielle romande

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
Secrétariat : M. Stadelmann-Beuret
10, rue du Vieux-Marché, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL/SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, Cl. Farine, M-Ch. Petit-Pierre
Architectes
P. Cagna, Ph. Gfeller, J.-P. Giuliani, B. Marchand, C.-A. Meyer, R. Willomet, M. Vianu.

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL – Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, et de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement
Suisse : Fr. 60.– par an.
Etranger : Fr. 80.–
Prix du présent numéro : Fr. 12.–

Photocomposition et photolithographie
Livre Total S.A., Lausanne

Impression
Roto-Sadag S.A., Genève